

Réf: Dossier N° 063946

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DJOMO-TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE, Lot 5014,
Ilot 338

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJOMO-TRANSPORT »

Objet : transport, Achats, ventes et location de véhicule, Import-export, Diverses Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise d'intérêts ou de participation en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE, Lot 5014,

Ilot 338

Dirigeant(s) : M YAO KONAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08144 du 14/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40158/GTCA/RC/2021 du 14/12/2021

